

1	Exemplaire destiné au bureau de Douane (1) <input type="checkbox"/>		T.E.P		(A)		BUREAU de		
	2	Exemplaire destiné aux services statistiques (1) <input type="checkbox"/>					N° et date d'enregistrement :		
		3					Exemplaire destiné au redevable (1) <input type="checkbox"/>		
TAXE D'EMBARQUEMENT SUR LES PASSAGERS	Compagnie exploitante : (Nom – Adresse – n° SIRET)			Représentant (3) :					
	Caution :								
	N° d'ordre des mouvements	<input type="checkbox"/> Port <input type="checkbox"/> Aéroport d'embarquement dans les D.O.M. (1)		Date des embarquements	<input type="checkbox"/> N° de vol : <input type="checkbox"/> Nom du navire (1)		Nombre des passagers soumis à la taxe		
CALCUL DE LA TAXE	Code taxe (2)	Base d'imposition	Taux	Montant	Données comptables (4)				
				Total					
PAIEMENT DE LA TAXE	<input type="checkbox"/> Comptant (1) <input type="checkbox"/> garanti (1)		Quittance N°		Je soussigné(e) (5)				
			Prise en compte du		Qualité : Certifie sous les peines de droit, l'exactitude des énonciations ci-dessus qui désignent l'assiette de la taxe.				
<p>(A) Voir notice explicative. (1) Cocher la case utile. (2) N° du code de la taxe d'embarquement sur les passagers donné au déclarant par les services. (3) A remplir par le représentant du redevable. (4) Réservé au service. (5) A remplir et à signer par le redevable ou son représentant.</p>									



N° 50375#02

NOTICE EXPLICATIVE

T.E.P.

1. Cadre : Identification.

Case « Bureau de
N° et date d'enregistrement



Réservée au service des Douanes.

2. Cadre : Taxe d'embarquement sur les passagers.

2.1. Case « Compagnie exploitante » :

Inscrire le nom de la compagnie effectuant le transport.

2.2. Case « Représentant » :

Toute personne représentant ou ayant reçu mandat de la compagnie exploitante pour établir et signer le présent imprimé.

2.3. Case « Caution » :

Indiquer le nom et l'adresse de la banque.

2.4. Case « Numéro d'ordre des mouvements » :

Indiquer sur une ligne les informations relatives à un voyage, à une date donnée, à partir d'un port ou d'un aéroport.

2.5. Case « Port de – Aéroport de » :

Indiquer le port ou l'aéroport d'embarquement.

3. Cadre : Calcul de la taxe.

3.1. Case « Base d'imposition » :

Indiquer le nombre total de passagers dont l'embarquement est soumis à la TEP pendant la période couverte par la présente déclaration.

3.2. Case « Taux » :

Indiquer le taux prévu par la délibération du conseil régional.

3.3. Case « Données comptables » :

Réservée au service des Douanes pour y faire figurer toutes les mentions concernant la liquidation et le paiement de la taxe.

3.4. Case « Paiement de la taxe » :

Réservée au service des Douanes.